



# conseil de quartier centre

clamart  
17 juin 2003



compte-rendu des travaux  
du comité de pilotage sur  
la charte  
des conseils de quartier



---

**A**près une première année  
d'existence des conseils de quartier, il  
est apparu, au sein du comité de pilotage du  
quartier centre le besoin de formaliser les  
rapports entre conseil de quartier et les élus  
concernés avec les services de la mairie, ce  
besoin a été formulé lors d'une réunion du  
comité de pilotage le  
**17 septembre 2002.**



Ce même besoin était ressenti par d'autres quartiers et après discussions et concertation, l'élue en charge de la démocratie locale a proposé à l'ensemble des comités de pilotage l'établissement d'une charte définissant les droits et devoirs de chacun et engageant la mairie et ses services à prendre en compte et à concrétiser les demandes émanant des citoyens au travers des conseils de quartier et de leur comité de pilotage.



Un groupe de travail a alors été constitué, il réunissait deux représentants par quartier soit 14 personnes ainsi que Mesdames Capezzuoli, Poirier, Dennoune, Geffroy et Rakkof et Messieurs Meier, Boitel et Le Mur, élus et représentants la mairie. Pour le quartier Centre, c'est Valérie Boulanger et moi-même Stéphane Dussère qui ont été désignés pour représenter notre quartier dans ce groupe.



**U**ne première réunion de ce groupe de travail a eu lieu le 21 Novembre 2002.

Cette réunion avait pour but de définir une première approche de la réalisation du document final : la charte des conseils de quartier.

Un tour de table a permis à chacun d'exprimer ses attentes par rapport à cette charte...



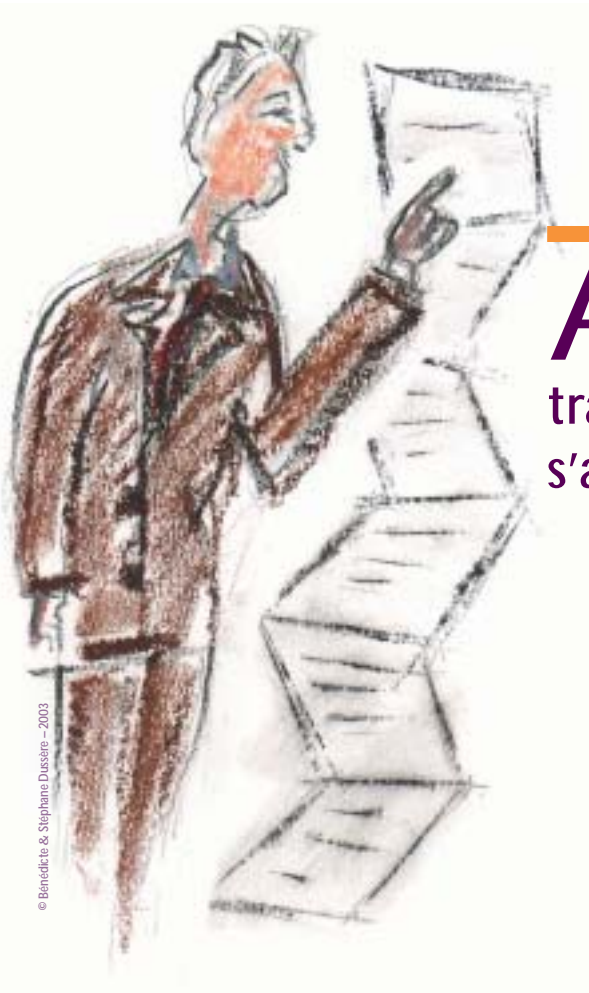
**P**our le conseil de quartier centre, Madame Rakoff insiste sur le suivi des demandes de proximité et des projets et l'implication des conseils de quartier dans l'animation urbaine.

Valérie Boulanger demande que cette charte précise l'organisation des conseils de quartier et fournisse un cadre pour permettre à chacun de s'y investir.



Je demande personnellement que cette charte définisse des principes de fonctionnement et j'insiste sur la notion de résultats. Je souhaite que des représentants de chaque conseil de quartier puissent participer aux commissions extra municipales. Je propose au nom du comité de pilotage la désignation d'un référent financier ainsi que la mise en place d'un registre de suivi des demandes du conseil de quartier.





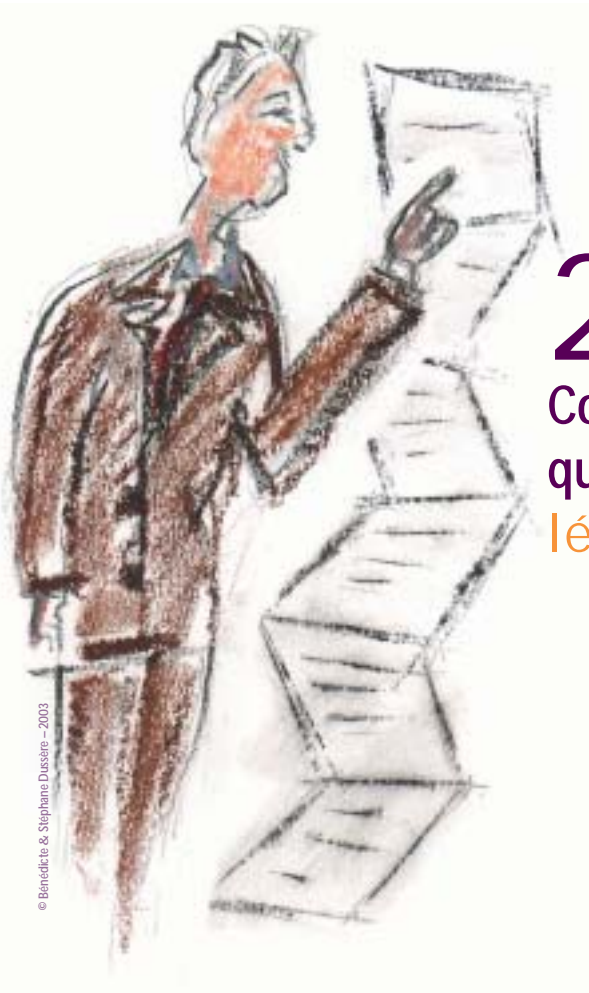
---

**A**près une première synthèse de nos différentes interventions, le groupe de travail s'arrête sur un programme de travail s'articulant autour de **six points** :



## 1<sup>er</sup> point :

Préambule, l'esprit de la démarche,  
la démocratie participative, les  
engagements démocratiques des élus et des  
citoyens, le cadre légal.



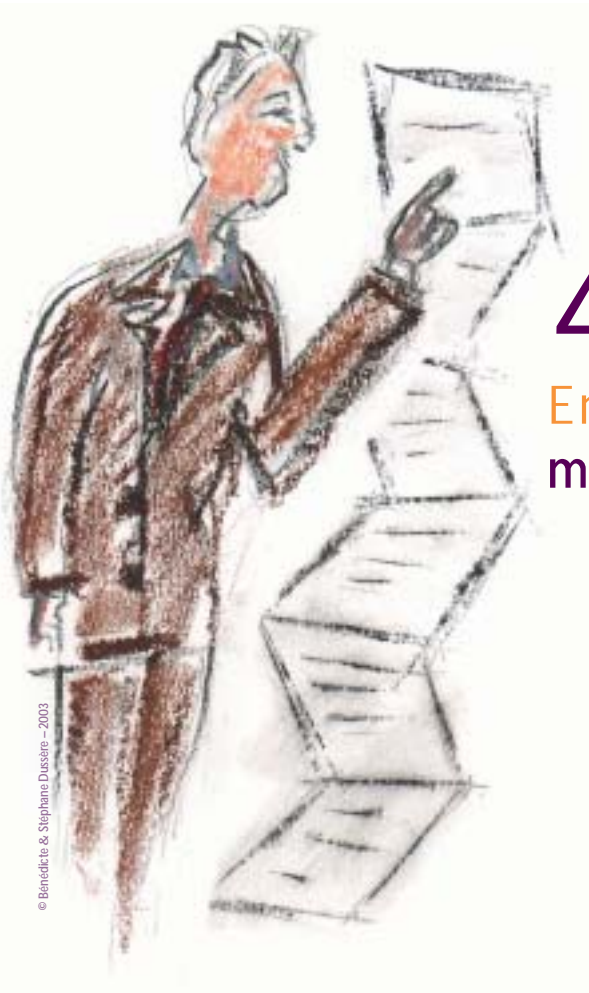
## 2<sup>e</sup> point :

Composition et organisation des conseils de quartier, représentativité et légitimité.



## 3<sup>e</sup> point :

Compétences et modalités d'action des conseils de quartier.



## 4<sup>e</sup> point :

Engagements réciproques entre la  
mairie et les conseils de quartier.



5<sup>e</sup> point :  
Les moyens des conseils de quartier.



# 6<sup>e</sup> point :

Les modalités de révision de la charte.




Valérie Boulanger travaillera sur le point des compétences et modalités d'action des conseils de quartiers (3<sup>e</sup> point) et je travaillerai sur les moyens attribués aux conseils de quartier (6<sup>e</sup> point).





**D**ifférentes réunions de travail (5) se sont alors tenues au cours des trois mois suivants, ces réunions nous ont permis d'établir au fur et à mesure un projet de charte.

Mesdames Rakoff, Boulanger et moi-même avons présenté ce projet au comité de pilotage du quartier le 11 mars 2003.



Le comité de pilotage considère qu'il lui est laissé trop peu de temps pour étudier ce projet, il demande qu'il en soit fait état devant le groupe de travail néanmoins il souhaite préciser les points suivants :

# Préambule

Neutralité des membres des comités de pilotage par rapport aux associations, neutralité religieuse et politique.



# Cartographie



**P**eut-on s'inscrire à un comité de quartier  
autre que celui dont on dépend  
géographiquement ?

Question posée pour des personnes en limite  
de quartier ou pour des personnes souhaitant  
s'investir et interagir dans un autre quartier  
(le quartier n'est pas la propriété  
des seuls habitants du quartier).

**L**e conseil de quartier se réunit au moins  
deux fois par an (la publicité est faite 8  
jours avant)...


**L**e délai de 8 jours semble trop court,  
il faut le rallonger.





**L**e conseil de quartier peut désigner deux  
référents interlocuteurs de la mairie  
rapporteurs de ses travaux...

**L**a phrase est mal comprise, il faudrait  
qu'elle soit plus claire, le comité  
souhaite qu'il y ait des référents pour  
des thèmes donnés plutôt que pour  
une durée.

A child's drawing in the background shows a person with a large head and orange face, wearing a red and brown patterned shirt, sitting on a dark bench. The person is looking upwards towards a wall covered in colorful, abstract shapes in shades of red, blue, yellow, and grey.

*Le conseil de quartier examine les projets de la ville concernant le quartier et doit faciliter la concertation avec tous en respectant le calendrier des projets...*

*Cette obligation ne peut être valable que si la ville donne les projets suffisamment en amont et décide en accord avec les comités de pilotage des délais nécessaires à la concertation.*



Les observations du comité ont été transmises au groupe de travail. Le groupe de travail a finalisé ce projet puis l'a confié aux élus, à charge pour eux de le rédiger sous sa forme définitive.

La charte a été présentée à l'ensemble du conseil municipal et elle a été acceptée et votée à l'unanimité par le conseil municipal.





---

# présentation succincte de la charte des conseils de quartier





La charte engage la ville et les conseils de quartiers, elle définit les règles de fonctionnement des conseils de quartier et les engagements réciproques avec la municipalité et ses services.

Elle s'appuie et s'inscrit sur la loi N° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.



Le conseil de quartier se réunit au minimum deux fois par an, il est ouvert à tous les habitants du quartier (les habitants sont membres de droit du conseil de quartier).

Le comité de pilotage se réunit au minimum une fois tous les deux mois, il est composé d'habitants du quartier sur la base du volontariat et de deux délégués élus du conseil municipal.



---

Le comité de pilotage décide de l'utilisation du budget de fonctionnement qui lui est dévolu :

**7 000** euros par conseils de quartiers en 2003.



---

La ville enregistre les demandes faites par les conseils de quartiers pour les faire examiner et y répondre.

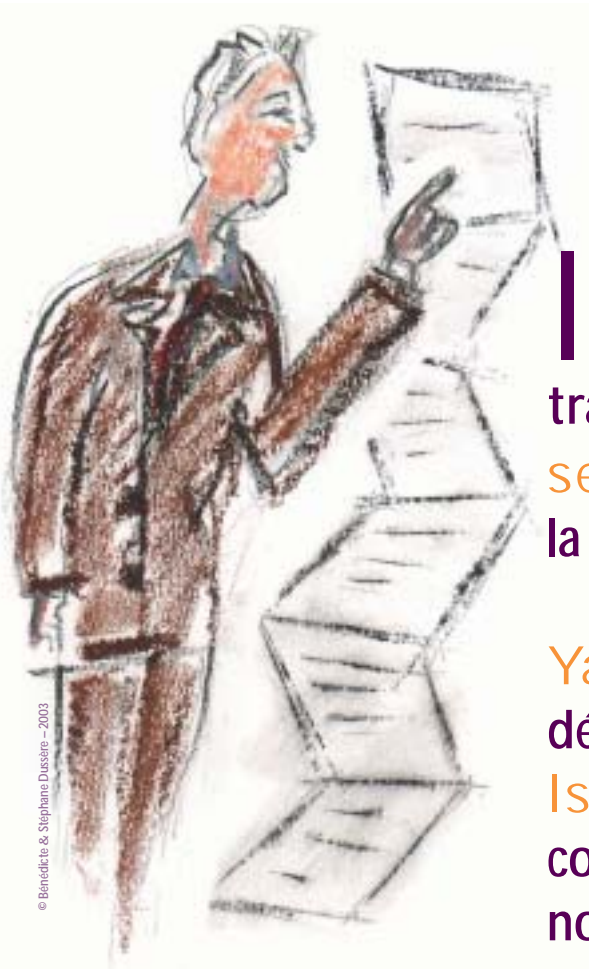
Cet enregistrement est réalisé au travers d'une fiche de suivi.



A watercolor illustration on the left side of the page depicts four people in conversation. A man in a grey suit stands on the far left, gesturing with his right hand. In the center, a man in a blue shirt and a woman in a red dress are looking towards him. In the foreground, a woman in a green top is looking up at the man in the suit. The background is a soft, textured wash of colors, suggesting an outdoor setting.

Ces fiches seront transmises par les  
délégués élus du conseil municipal  
aux adjoints et/ou conseillers délégués  
par l'intermédiaire  
du service démocratie locale.

Les délégués élus du conseil municipal font  
part au conseil de quartier des suites données.



L'ensemble des comptes rendus des comités de pilotages ainsi que ceux du groupe de travail sont consultable sur simple demande au service démocratie locale, 1<sup>er</sup> étage de la mairie, place Maurice Gunsbourg.

Yannick Geffroy est adjointe chargée de la démocratie participative.

Isabelle Rakoff, adjointe à la communication et Jean-Luc Rougier sont nos élus de quartier





# crédits

**Illustrations :**  
Bénédicte Dussère

**Conception graphique :**  
Stéphane Dussère

**Rédaction :**  
Stéphane Dussère pour le comité de  
piloteage du quartier Centre

© 2003 – Droits réservés, reproduction  
interdite